

L'AFIGéO fait le bilan du secteur géomatique à la rentrée 2010

■ Jean-Pierre MAILLARD

Chaque année à l'automne, la conférence de presse du président de l'Association française pour l'information géographique (AFIGéO), le député Dominique Caillaud, sur l'état de la géomatique en France est un moment attendu tant le domaine évolue à un rythme soutenu.

Après bientôt vingt-cinq années d'existence, l'AFIGéO voit sa reconnaissance confortée par une citation du projet de loi de finances 2011 qui qualifie l'association de "partenaire de l'action publique dans le domaine de l'information géographique". Rappelons que l'AFIGéO porte l'objectif fondateur de favoriser le développement de l'information géographique, s'emploie à fédérer une communauté d'intérêt entre les acteurs français de la discipline et est engagée aux côtés de l'Agence française pour le développement international des entreprises (UBIFRANCE). En 2010, l'AFIGéO a conduit un travail conséquent sur l'archivage des réseaux qui a permis le retour de quelques grands comptes au sein des adhérents. Les actions de l'AFIGéO sont déclinées en trois pôles et un club respectivement le pôle Usages-Utilisateurs, le pôle Formation-Recherche, le pôle Entreprises-Industries et le club International.

Pôle Usages-Utilisateurs

L'AFIGéO a établi un catalogue des infrastructures des données géographiques françaises (IDG) qui est disponible sur le site Internet de l'association mais dont le téléchargement est réservé aux membres. Il met en évidence les pratiques publiques de mutualisation en géomatique, pratiques qui continuent à se déve-

lopper. A ce jour on dénombre cinquante-quatre IDG, cinquante et une en métropole, trois Outre-Mer pour sept d'initiative nationale, pour trente-quatre de celle régionale et treize de celle départementale. Cet inventaire a tendance à montrer que la région est une bonne échelle de production des données sachant toutefois que certaines thématiques font fi des limites administratives, l'eau pour les bassins versants et les risques notamment.

Pôle Formation-Recherche

En août 2010, l'AFIGéO et l'association GeoRezo ont identifié environ quatre-vingts formations en géomatique en France, Outre-Mer compris. L'enseignement de la géomatique gagne du terrain dans les écoles de commerce (géomarketing) comme dans les facultés de médecine (étude spatiale des pandémies). Cependant la plupart des doctorats en la matière étant enregistrés dans une multitude d'autres spécialités (géosciences, géographie, informatique, physique etc.) il n'y a aucune visibilité sur la formation doctorale et son évolution. De même il convient d'effectuer la clarification des diplômes et leur hiérarchie qui est à porter à la connaissance des employeurs, ces derniers étant à éclairer sur la définition des offres d'emploi. Cette même question de la définition des postes engage à militer pour l'évolution des concours d'accès à la fonction territoriale dont les conditions se sont récemment durcies.

Pôle Entreprises-Industries

Jusqu'à la fin de l'année 2009, la création de géo-entreprises a été dynamique mais elle marque le pas en 2010.

On dénombre 93 % d'entreprises privées et 7 % d'organismes relevant du droit public ou assimilé. A 75 % elles emploient moins de vingt salariés. Les géo-entreprises affirment, pour la moitié d'entre elles, exporter leurs produits et leurs services à l'international.

Dominique Caillaud a tenu à invité Pierre Bibollet, président de l'Ordre des géomètres-experts (OGE) qui est un partenaire essentiel de la production de données. Le président de l'OGE a rappelé la naissance du référentiel foncier unifié (RFU) lors de son congrès de Strasbourg en 2006 qui constitue la "couche" de l'OGE pour l'apport de données et celle du Portail Géofoncier lancé au congrès de Marseille cette année. Une démonstration valant mieux qu'un long discours, l'exploration du site du Portail Géofoncier a montré toute sa fiabilité sachant que l'OGE produit les données topométriques. Les autres données disponibles, BD parcellaire, chiffres statistiques, sont respectivement fournies par l'IGN et l'INSEE. Très prochainement, la signature d'une convention Association de maires de France (AMF)/OGE permettra au portail Géofoncier de s'enrichir des informations d'urbanisme des communes en contrepartie de la gratuité de l'accès au site pour les collectivités territoriales. Au bout de cinq mois de fonctionnement, 1 250 des cabinets de géomètres-experts, soit près des deux-tiers, ont ouvert un compte. On observe déjà, chaque 24 h, 2 000 connexions et 200 mises à jour.

Dominique Caillaud salue le travail de l'OGE et donne rendez-vous à l'ensemble des participants l'année prochaine. ●

► Pour tout renseignement : www.afigeo.asso.fr